Voici comment devenir professeur affilié à la Société de Guitare Claude McKinnon

La ***Société de Guitare Claude McKinnon*** (SGCM) n'est pas une école de musique. Elle n'engage donc pas de professeur. Elle est un organisme d'encadrement pour la formation musicale reconnu par le ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS). En tant que professeur affilié, vous gérez vous-même votre propre classe. Vous pouvez enseigner en privé, dans les écoles de niveaux primaire et secondaire, dans les centres de loisir, dans les écoles privées de musique. Vous devez vous engagez à enseigner selon la méthode McKinnon, notre programme spécifique de formation musicale et présenter vos élèves lors d'examens en mai ou en juin.

1- Formation académique requise

Une formation académique de base est requise, selon **l'une** des conditions suivantes :

- être un étudiant en musique de niveau universitaire (diplôme de premier cycle en musique);
- être un étudiant en deuxième année dans un programme d'études collégiales en musique (DEC- classique);
- être un étudiant en troisième année d'un programme collégial de technique musique populaire / instrument guitare classique / instrument complémentaire-formation de troisième année;
- être un étudiant de deuxième cycle d'un Conservatoire de musique du Québec;
- être un étudiant membre de la Société de Guitare Claude McKinnon, avoir 18 ans et plus et avoir complété le troisième degré terminal de notre programme de formation musicale (dans ce cas, la personne pourra enseigner le premier degré de notre programme de formation).

2- Comment faire une demande

Vous écrivez une lettre en mentionnant votre intérêt à devenir professeur affilié et nous dire dans quel milieu vous pensez enseigner. Vous y joignez un court curriculum vitae précisant votre formation académique et vos expériences de travail. **Vous transmettez votre demande au siège social de la SGCM à l'adresse suivante : 480, 62e rue Est, Québec, Qc, GIH 2A2 ou encore par courriel :** claudemc@videotron.ca.

3- Coût du stage de formation et attestation

Le stage de formation est d'une durée de trois heures. Le coût de ce stage est de 90,00 $. S'ajoutent des frais additionnels de 10,00 $ pour le matériel et divers documents.

L'inscription à la SGCM à titre de professeur affilié (avec carte de membre) est annuellement de 20,00$.

Les frais (inscription, matériel, carte de membre comme professeur affilié de la SGCM) **totalisent donc 120,00 $.**

Note : Vous devez avoir en main les volumes suivant pour le stage du 1er degré « **Mes Premiers Pas à la Guitare**, de C. McKinnon, volume 1-GE1 » et « **Musique pour une et deux guitares**, de C. McKinnon, volume 1-GE4 »

La SGCM remet une attestation écrite de réussite de stage au professeur ayant suivi le stage.

4- Exemples du contenu d'un stage du premier degré

- Analyse et survol de la méthode « **Mes Premiers Pas à la Guitare de Claude McKinnon** / Volume 1-GE 1 »;
- Analyse et survol du recueil de pièces « **Musique pour une et deux guitares pièces choisies par Claude McKinnon** / volume 1-GE 4 »;
- Analyse du programme de formation musicale reconnu par le MELS;
- Informations portant sur l'historique, la politique et la philosophie de la SGCM;
- Informations portant sur la procédure pour les examens et sur les activités de la SGCM.